ESOP

Employee Share Ownership Plan

Du 27 février au 13 Mars 2025, notez ces dates et profitez de cette opportunité d'investir dans Airbus !

Ne manquez pas l'occasion d'acheter des actions Airbus au prix du marché

Recevez des actions supplémentaires avec **40 %** de remise

POURQUOI ? Devenez actionnaire Airbus

Vous croyez au futur d'Airbus et vous voulez investir dans notre entreprise? Saisissez l'opportunité de souscrire à l'ESOP et bénéficiez de conditions avantageuses comme décrites ci-dessous.

QUOI ? Grille de souscription 2025

Lot	Nombre d'actions acquises par le salarié	Nombre d'actions offertes par Airbus	Nombre d'actions totales reçues par le salarié
1	3	2	5
2	6	4	10
3	9	6	15
4	18	12	30
5	30	20	50
6	42	28	70
7	54	36	90
8	72	48	120
9	99	66	165

Vous pouvez opter pour un lot d'actions proposé. Pendant la période de souscription, vous pouvez modifier ou annuler à tout moment votre achat.

Au terme de cette période, seule votre dernière souscription enregistrée dans l'outil de souscription sera prise en compte.

Veuillez noter que le nombre final d'actions attribuées est susceptible d'être réduit en cas de sursouscription.

QUI ? Critères d'éligibilité

- Être un salarié d'Airbus appartenant à une entité détenue à plus de 50 % par Airbus (ou répertoriée dans le supplément pays).
- Être employé depuis le **31 décembre 2024** jusqu'au **1er avril 2025** par l'une des entités d'Airbus participant à l'offre ESOP dans un pays où le plan est légalement déployé.

Si vous êtes âgé de moins de 18 ans, le formulaire à compléter et signer est disponible sur le site de souscription.

QUAND ? Période de souscription

Du 27 février, 08h00 (CET) au 13 mars 2025, 17h30 (CET).

Selon les conditions du plan 2025, vous devez conserver ces actions au moins 3 ans après en être devenu propriétaire **(jusqu'au 1 avril 2028 [1]).**

[1] Sauf en cas d'application de règles spécifiques*
(*Sauf en cas de PEG Amundi bloqué pendant 5 ans)

COMMENT ? Vos 2 possibilités pour acheter des actions

Enregistrez-vous pour souscrire sur **www.esop.airbus.com**. Contactez le centre d'appel multilingue si vous n'avez pas accès à l'application en ligne.

France : 0805 980 327
Royaume-Uni : 0800 026 0233
Allemagne : 0800 627 0982
Espagne : 800 000 114
Autres pays : +33 557 925889

Horaires du centre d'appels :
Du 27 février au 12 mars 2025 :
du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00 (CET)
Le 13 mars 2025 :
de 08h00 à 17h30 (CET)

VEUILLEZ VOUS MUNIR DE VOTRE IDENTIFIANT AIRBUS (EMPL-ID), indiqué sur votre bulletin de salaire ou disponible auprès de votre service RH local.

Pour souscrire, vous devrez enregistrer en ligne vos informations personnelles, qui sont nécessaires pour l'attribution des actions sur votre compte titre.

NOTE : Si vous vous connectez depuis votre ordinateur professionnel, vous serez connecté automatiquement, sans aucune autre demande d'information.

Impact de l'évolution du cours de l'action sur votre investissement*

Évolution du cours de l'action

Les actions sont cotées dans plusieurs bourses sous le nom Airbus (et sous le symbole boursier AIR). Achetez des actions à la juste valeur de marché déterminée par le Conseil d'administration d'Airbus le 19 février 2025, qui sera celle du cours de clôture des actions Airbus à la bourse de Paris.

REMARQUE : En cas de baisse du cours de l'action après le 19 février, si le cours de l'action à la veille de la livraison des actions est en dessous du prix de souscription ESOP 2025, alors le prix de souscription considéré sera le cours de fermeture de l'action Airbus du 31 mars 2025. Ceci est seulement applicable pour les actions achetées en détention directe.

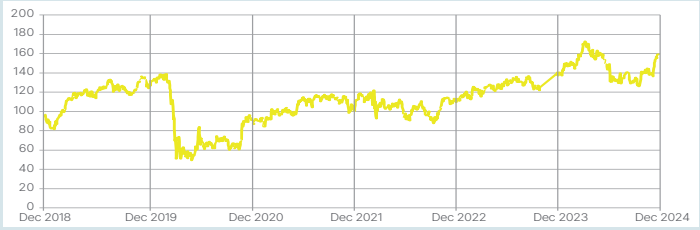

REMARQUE : La performance passée n'est pas une garantie de performance future.

IMPORTANT : L'évolution du cours des actions en bourse est imprévisible. N'oubliez pas que le prix des actions Airbus peut monter ou descendre. La décision d'investir ou non dans des actions vous appartient.

Exemple d'évolution du prix de l'action entre le 19 février et le 31 mars, basé sur le deuxième lot d'actions: **6 actions + 4 actions supplémentaires.**

	Prix de souscription (fixé le 19/02/2025)	Cours de l'action le 31/03/25*	Total payé par le salarié	Prix de revient de l'action**	Valeur totale des actions qui seront attribuées le 01/04/2025*
Scénario 1 : augmentation du prix de l'action de 10 % ↑	150	165	900	90	1650
Scénario 2 : Prix de l'action constant ↔	150	150	900	90	1500
Scénario 3 : baisse du prix de l'action de 10 % ↓	150	135	810	81	1350

* Ces valeurs ne sont utilisées qu'à titre d'illustration et ne sont pas destinées à prédire la valeur de marché de l'action Airbus.
** Rappelez-vous que les charges sociales et/ou impôts viendront en supplément.

Votre responsabilité concernant le paiement des actions

Lorsque vous confirmez votre souscription, vous vous engagez à régler le montant total de votre achat, ainsi que toute cotisation sociale et/ou taxe applicable, dans un délai maximum de 3 mois, par le biais d'une retenue sur le salaire.

Votre souscription doit être entièrement acquittée à la fin du troisième mois de prélèvement, sans aucun reliquat.

Si tel n'est pas le cas, Airbus se réserve le droit de prendre des mesures appropriées, telles que la limitation du montant de votre investissement dans toute offre ultérieure.

Les conditions et délais de paiement pouvant varier d'un pays à l'autre, veuillez vous référer au « Supplément Pays » applicable.

Vous y trouverez également les spécificités réglementaires locales et les règles fiscales applicables dans le cadre de votre souscription ESOP.

46 pays/régions concernés

Cette brochure est fournie exclusivement à titre d'information et ne se substitue en aucun cas aux modalités du plan ESOP 2025.
© AIRBUS SAS 2025. All rights reserved. Concept design by Baudisch Design.

AIRBUS